

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART			
SUJET	SESSION 2016	DURÉE : 2 H	COEFFICIENT : 2,5
ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			
DATE DE L'ÉPREUVE : MARDI 13 SEPTEMBRE À 09H30			

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, enseignement moral et civique et géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
<p align="center">Première partie</p> <p align="center">Histoire (sujets d'étude)</p> <p align="center">9 points</p>	2/7
<p align="center">Deuxième partie</p> <p align="center">Enseignement moral et civique (thèmes)</p> <p align="center">4 points</p>	3/7
<p align="center">Troisième partie</p> <p align="center">Géographie (situations)</p> <p align="center">7 points</p>	4/7 et 6/7

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Première partie : Histoire

(Sujets d'étude)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

- 1) Nommez les empires coloniaux dont faisaient partie l'Inde et l'Algérie et donnez la date de l'indépendance de chacun de ces pays. (2 points)
- 2) Proposez une définition pour le terme « décolonisation ». (2 points)
- 3) Exposez deux raisons qui ont favorisé le mouvement général de décolonisation après 1945. (2 points)
- 4) Choisissez un acteur, individuel ou collectif, du processus de décolonisation de l'Inde ou de l'Algérie. Nommez-le et expliquez le rôle qu'il a joué. (3 points)

OU

Sujet 2 : Le monde au tournant des années 1990

- 1) Recopiez les événements suivants en les classant dans l'ordre chronologique et datez-les (année) : *Guerre en Irak – Chute du mur de Berlin – Disparition de l'URSS – Réunification des deux Allemagne*. (2 points)
- 2) Proposez une définition pour le terme « génocide ». (2 points)
- 3) Présentez une des conséquences internationales des attentats du 11 septembre 2001. (2 points)
- 4) Expliquez pourquoi on dit que l'année 1989 est un tournant dans l'histoire de l'Europe et du monde. (3 points)

Deuxième partie : Enseignement moral et civique (Thèmes)

Compétences évaluées :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;
- Mobiliser les connaissances exigibles ;
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Sujet : Principe de précaution et responsabilité environnementale

Document 1 : Affiche de *Tous cobayes ?*, film du réalisateur Jean-Paul Jaud, 2012

Après ses deux premiers documentaires, *Nos enfants accuseront* et *Severn, la voix de nos enfants*, le réalisateur Jean-Paul Jaud interroge plusieurs agriculteurs, des simples citoyens, des associations ou des scientifiques au sujet des cultures OGM et de la contamination radioactive.



Document 2 : Article 5 de la Charte de l'environnement, 2004

Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Questions :

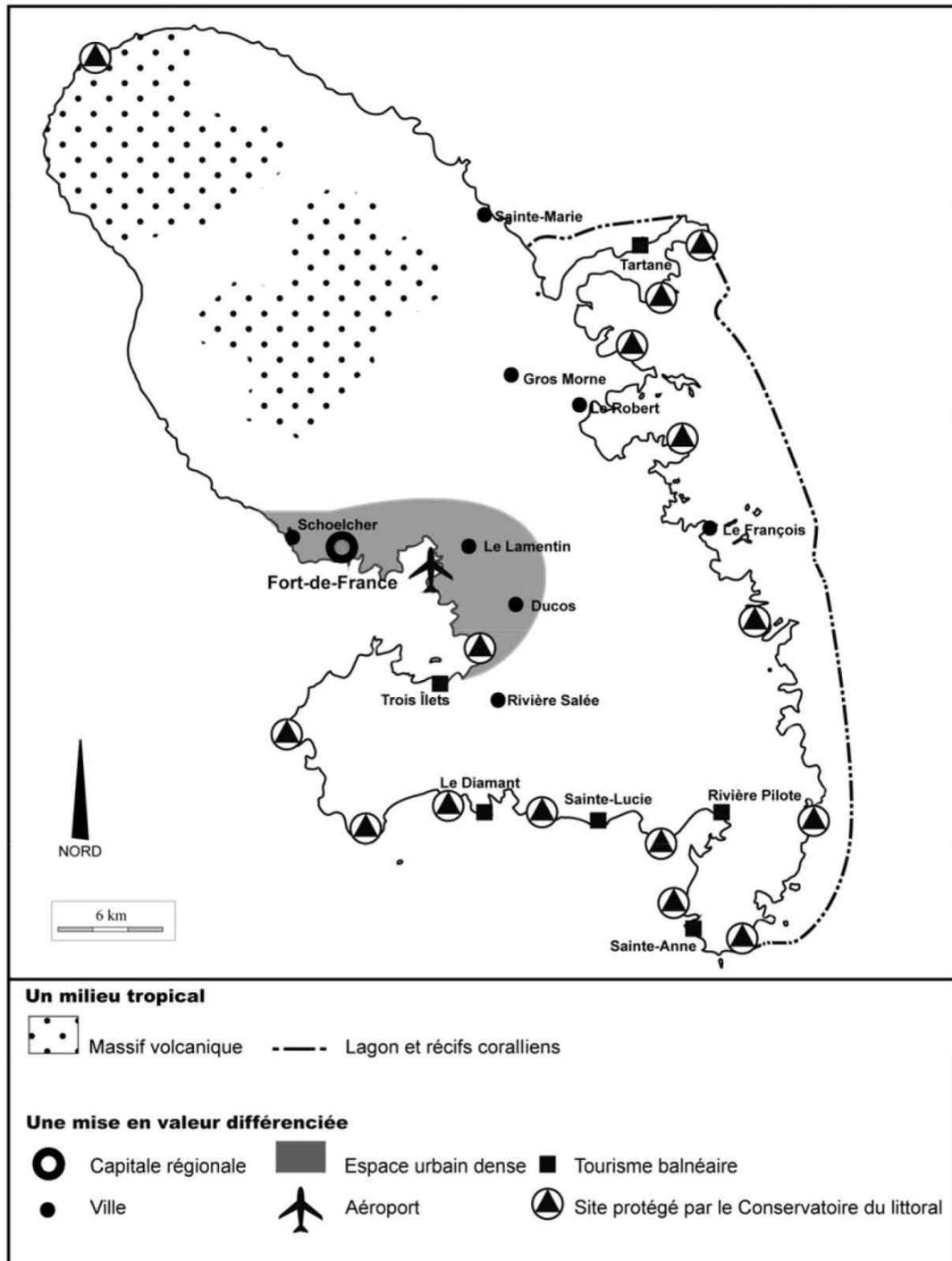
- 1) Quel point de vue sur les OGM et le nucléaire l'affiche du film de Jean-Paul Jaud défend-elle ?
- 2) En quoi ce point de vue rejoint-il l'article 5 de la Charte de l'environnement ? Illustrez par un autre exemple le principe de précaution défini par cet article.
- 3) Dans le débat public, le principe de précaution est parfois remis en cause. Selon vous, sur quels arguments cette remise en cause repose-t-elle ?

Troisième partie : Géographie (Situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : Le Conservatoire du littoral

Document 1 : Carte de la Martinique



Source : d'après une carte réalisée par Magali Reghezza-Zitt, *Documentation photographique*, n°8096, La documentation française, 2013

Document 2 : Le Conservatoire du littoral en Martinique

Long de 400 kilomètres, le littoral très découpé de la Martinique présente des paysages variés, d'une qualité exceptionnelle : îlets au cœur d'eaux limpides, plages volcaniques ou coralliennes, falaises abruptes ou vastes baies, forêts luxuriantes ou mangroves¹ inaccessibles... Une telle diversité a guidé l'action du Conservatoire du littoral vers la protection de grands rivages naturels représentatifs des paysages et des écosystèmes de l'île : 20 sites sont désormais préservés de toute urbanisation, pour une surface totale d'environ 2 000 hectares. Peuplés d'une faune et d'une flore remarquables, ces sites protégés sont accessibles au public, grâce à l'aménagement de nombreux sentiers pour la découverte des patrimoines naturel et culturel.

Concilier protection foncière et gestion des sites est nécessaire pour préserver ces milieux littoraux vulnérables. Cette gestion est assurée par des gardes du littoral, recrutés par les communes ou associations gestionnaires, tels celles du Robert, du Prêcheur, de Sainte-Anne ou de l'Amepas (Association Mémoire et Patrimoine des Salines). Un partenariat fort lie l'établissement à l'Office national des forêts et au parc naturel régional de Martinique qui contribuent, grâce à leur savoir-faire, à la gestion des usages et aux suivis des écosystèmes des sites. Ces actions complètent les missions de gardiennage, d'animation et d'accueil du public du garde du littoral.

¹ Mangroves : végétation littorale fragile des régions tropicales.

Source : revue numérique *Le Conservatoire du littoral, La Martinique*, 2010, http://www.conservatoire-du-littoral.fr/publications_liste/8/10-publication.htm (consulté le 11/12/2015)

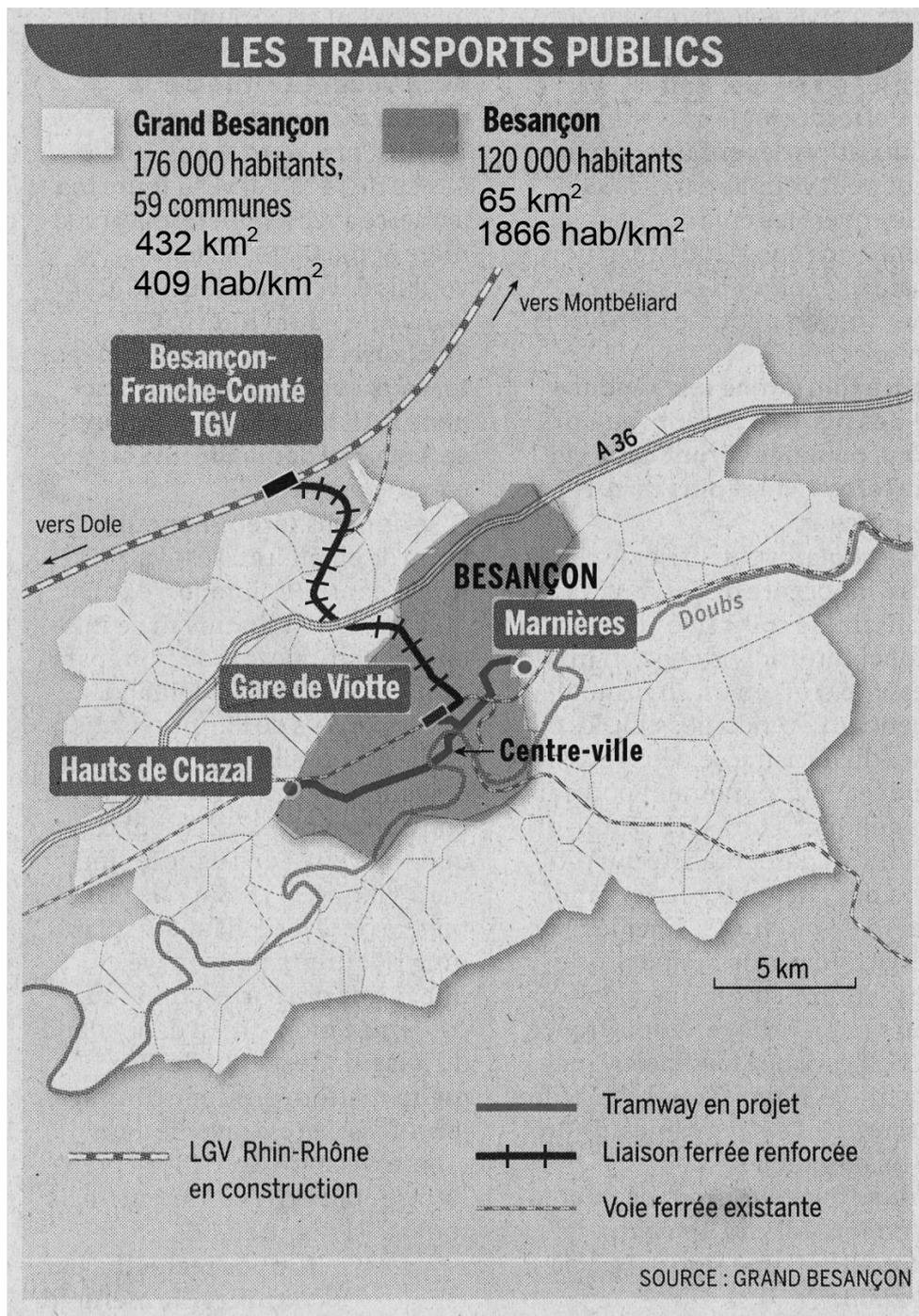
Questions :

- 1) Quelles sont les particularités du littoral martiniquais ? (documents 1 et 2)
- 2) Où les sites protégés sont-ils localisés ? Pourquoi le Conservatoire du littoral intervient-il dans ces zones ? (documents 1 et 2)
- 3) Quelles actions le Conservatoire conduit-il ? Avec quels acteurs ? (documents 1 et 2)
- 4) Les documents soulignent des réussites du Conservatoire du littoral en Martinique. Mais le Conservatoire rencontre des difficultés dans son action à l'échelle de l'ensemble des territoires français : lesquelles ? (documents 1 et 2)

OU

Sujet 2 : Un aménagement dans une communauté de communes

Document 1 : Les transports publics dans la communauté d'agglomération du Grand Besançon



Source : d'après *Le Monde* n°20136 du 21 octobre 2009

Document 2 : Le tramway de la communauté d'agglomération du Grand Besançon

L'arrivée du tramway dépasse la simple réalisation d'un nouveau mode de transport. Avec les multiples effets positifs, c'est tout un territoire qui va évoluer. [...]

Le choix d'un tramway électrique, c'est à la fois l'assurance de diminution significative d'émission de CO₂ dans l'agglomération bisontine¹, mais également des autres gaz nocifs pour la santé et l'environnement. La création du tram fera diminuer fortement le trafic de bus au centre-ville, remplacé par un transport sans émissions, améliorant ainsi considérablement la qualité de l'air des riverains et passants. Le choix du tram, c'est également l'assurance de la création de nouveaux espaces verts et de parterres engazonnés le long du linéaire du tramway. [...]

Le projet du tramway va redistribuer les cartes du transport dans l'agglomération. C'est un mode de transport fiable au quotidien : ses voies dévolues² lui assurent une fréquence et une régularité accrues par rapport au bus. De plus, l'amplitude de service des trams sera augmentée. Ainsi, le tram roulera dès 5h du matin, et ce, jusqu'à 1h ! Le tramway est le mode de déplacement le plus adapté aux personnes à mobilité réduite et poussettes grâce aux quais et rampes d'accès à chaque station. Mais au-delà, c'est tout l'environnement proche de chaque station de tram qui est transformé et adapté afin de faciliter la circulation de chacun quelles que soient ses capacités. L'entrée par 4 portes indépendantes facilite de plus la circulation de tous. [...]

Il va dynamiser des secteurs d'activités entiers : les Hauts-du-Chazal, le CHU, Planoise, Micropolis, les Vaîtes, Palente, les Marnières (à Chalezeule)... L'assurance d'un mode de déplacement sûr, rapide et confortable est un élément clef pour une entreprise lors de son installation. La qualité renforcée des transports publics sera un point fort de l'agglomération bisontine afin de garantir son dynamisme. Il sera un lien de communication qui garantira la pérennité des commerces de centre-ville. La création du tram va également générer pendant plusieurs années des emplois grâce à son chantier et son exploitation. [...]

¹ Bisontine : de Besançon.

² Voies dévolues : voies réservées.

Source : site de la communauté d'agglomération du Grand Besançon : www.lettram-grandbesancon.fr/les-enjeux.html
(consulté le 19/12/2013)

Questions :

- 1) Qu'est-ce que le Grand Besançon ? Quelle est la particularité de Besançon par rapport à cet ensemble ? (document 1)
- 2) Où la ligne du tramway se situe-t-elle ? Quels sont les effets attendus sur le territoire ? (documents 1 et 2)
- 3) Quels sont les autres moyens de transport ? Comment sont-ils reliés au tramway ? Dans quel intérêt ? (documents 1 et 2)
- 4) Qui a produit le document 2 ? Pourquoi ne met-il en avant que les atouts du tramway ?